

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul est tenue en la salle des délibérations du Conseil sise au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul, le mercredi 21 décembre 2016, à 19 h 15, sous la présidence de Monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum:

Madame et Messieurs les conseillers: Jacinthe Breault
 Jean-Albert Lafontaine
 Robert Tellier
 Jean-Mathieu Desmarais
 Mannix Marion

M^e Richard B. Morasse, directeur général et secrétaire-trésorier, et M. Pascal Blais, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, sont aussi présent.

Le directeur général et secrétaire-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant:

- 1- Adoption du budget 2017 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;
- 2- Période de questions.

Le directeur général et secrétaire-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2017. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

REVENUS

Fonds d'administration

Revenus de sources locales

Taxes

. Foncières générales	3 057 300 \$	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	241 500	
. Service eau/compensation	267 680	
. Service égout/compensation	126 225	
. Répartition locale	1 237 368	
. Enlèvement des ordures	447 205	
. Service éclairage/compensation	21 377	5 398 655 \$

Compensation tenant lieu de taxes

. Immeubles/écoles élémentaires	67 990 \$	67 990 \$
---------------------------------	-----------	------------------

Autres services rendus

A) **Administration générale**

. Location – Terrains industriels	16 500 \$	
. Autres – Photocopies	100	
. Publicité – Le Paulois	2 250	18 850 \$

B) **Transport**

. Location - Abri portatif	350 \$	
. Recouvrement - Voirie	2 500	
. Location local (70, chemin Delangis)	7 500	10 350 \$

C) **Hygiène du milieu**

. Racc. Aqueduc/égout	1 500 \$	1 500 \$
-----------------------	----------	----------

D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme		<u>2 000 \$</u>	2 000 \$
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers		29 000 \$	
. Inscriptions - Patinage artistique		3 000	
. Inscriptions - Hockey mineur		30 000	
. Inscriptions - Soccer mineur		14 945	
. Inscriptions - Semaine de relâche		3 000	
. Inscriptions - Terrains de jeux		82 000	
. Inscriptions - Baseball mineur		4 000	
. Inscriptions - Folies blanches		50	
. Location - Terrain de balle		1 200	
. Terrains - Vente de garage		<u>200</u>	167 395 \$
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles		12 300 \$	
. Revenus de conciergerie		2 000	
. Amendes et location de volumes		<u>350</u>	14 650 \$
G) Loyers			
. Location - Gymnase (école)		1 500 \$	
. Location - Pavillon du Parc		4 500	6 000 \$
H) Autres			
		<u>25 \$</u>	25 \$
			220 770 \$

Autres revenus de sources locales

. Permis - Fosses septiques		375 \$	
. Permis de constructions		8 750	
. Intérêt de banque		28 000	
. Intérêt arriérés de taxes		56 440	
. Droits sur les mutations		235 000	
. Amendes et pénalités		25 000	
. Remb. Redevances G.M.R.		30 000	
. Remb. Redevances Sablières		5 000	
. Remb. Rôle en ligne		2 500	
. Modification zonage		<u>500</u>	391 565 \$

Transferts conditionnels

. Subvention - Amélioration réseau routier		12 000 \$	
. Subvention - Passages à niveau		10 500	
. Subvention - Emplois d'été		2 400	
. Subvention - Famille au Jeu		500	
. Subvention - Fête de la famille		3 000	
. Commandites - Mardis d'août		1 500	
. Commandites - Folies blanches		1 000	
. Subvention - Collecte sélective		78 000	
. Subvention - Soirée des Bénévoles		600	
. Subvention - Bonne habitude de vie (jardins)		1 000	
. Subvention - Bibliothèque		250	
. Subvention - Politique familiale / MADA		14 050	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ		25 250	150 050 \$

TOTAL DES REVENUS:

6 229 030 \$

Plus: affectations

. Affectation - surplus accumulé	975 000 \$	
. Affectation - fonds de roulement	(57 108 \$)	917 892 \$

**GRAND TOTAL DES
REVENUS ET AFFECTATIONS:** **7 146 922 \$**

DÉPENSES

Administration générale

. Législation	157 990 \$	
. Application de la loi	1 500	
. Gestion financière et administrative	531 950	
. Greffe et élection	35 000	
. Évaluation	119 450	
. Autres	304 510	1 150 400 \$

Sécurité publique

. Police	670 680 \$	
. Répartition - MRC	3 370	
. Protection contre l'incendie	294 200	968 250 \$

Transport routier

. Voirie municipale	727 350 \$	
. Enlèvement de la neige	273 000	
. Éclairage de rues	43 286	
. Circulation	3 000	
. Transport en commun	105 680	1 152 316 \$

Hygiène du milieu

. Aqueduc	270 271 \$	
. Traitement des eaux usées	63 615	
. Égouts	81 281	
. Enlèvement et destruction des ordures	502 298	
. Bacs roulants bleus	18 106	
. Autres (CARA)	200	
. Répartition - MRC	500	936 271 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

. Urbanisme et zonage	158 490 \$	
. Promotion et développement industriel	37 550	
. Office municipal d'habitation	10 000	
. Office du Tourisme - Quote-part	7 740	213 780 \$

Loisirs

. Complexe communautaire	131 400 \$	
. Centre Léo-Goyet	6 525	
. Gymnase - école	2 900	
. Patinoires	77 450	
. Parcs et terrains de jeux	137 290	
. Pavillon du parc	33 450	
. Activités - Camp de jour	163 500	
. Autres	314 230	
. Fête de la Famille	12 290	
. Semaine de relâche	9 280	888 315 \$

Culture

. Bibliothèque	97 500 \$	
. Concerts - Mardis d'août	20 650	118 150 \$

Autres dépenses

. Frais de financement	523 815 \$	523 815 \$
------------------------	------------	-------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: **5 951 297 \$**

Autres activités financières

. Remboursement capital		834 625 \$
-------------------------	--	-------------------

État activités - investissement **361 000 \$**

GRAND TOTAL DES DÉPENSES: **7 146 922 \$**

2016-1221-468

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2017, des dépenses s'élevant à 7 146 922 \$;

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 3 848 122 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 3 298 800 \$;

Considérant que le Conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2017, 2018 et 2019;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2017;

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- Que les prévisions budgétaires 2017 ainsi que le chiffrier 2017 soient adoptés dans leur forme et teneur;

- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 975 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;
- 4- Qu'une taxe foncière générale soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de la Municipalité de Saint-Paul au taux de 0,615 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation en vigueur aux fins de pourvoir aux dépenses du budget ci-dessus adopté;
- 5- Que le Conseil municipal précise que le taux de la taxe foncière générale de 0,615 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation apparaît au compte de taxes comme suit:

taxe foncière générale:	0,57 \$ du 100 \$ d'évaluation;
amélioration du réseau routier:	0,045 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- 6- Que, de plus, le Conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

M^{me} Henriette Champoux:

M^{me} Champoux demeurant au 310, boulevard Brassard, Saint-Paul, porte à l'attention des membres du Conseil municipal que l'entrepreneur responsable de la cueillette des matières résiduelles manipule les bacs de façon inappropriée. Elle précise qu'ils sont souvent manipulés violemment et déposés lorsque le véhicule est en mouvement. M^{me} Champoux indique avoir laissé un message à cet égard à M. Mario Laquerre, responsable de ce dossier à la MRC de Joliette.

M. le maire, Alain Bellemare, informe M^{me} Champoux qu'elle a fait la bonne démarche et que ce n'est pas la première plainte à ce sujet sur le territoire de la MRC de Joliette.

Fin de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 à 19 h 25.

(Signé)

Alain Bellemare

Richard B. Morasse

M. Alain Bellemare
Maire

M^c Richard B. Morasse, MBA
Directeur général et Secrétaire-trésorier